

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société				Adresse du siège social			
SAS 5 FRERES							
SIRET				82922895600019			
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement			
70 RUE JACQUES BABINET BAL N 8 31100 TOULOUSE							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				SIRET			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
B ACTIVITÉ							
Activités exercées		MACONNERIE GENERALE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Bénéfice imposable à 15%		Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%							
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐		Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I				Nom et adresse du conseil :			
Cabinet ACE 2 RUE DU PRE FERME 31200 TOULOUSE Tél : 05 34 25 75 19				Tél :			
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : Lieu :			
N° d'agrément :				Qualité et nom du signataire :			
Signature :							
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :							

Certifié conforme à l'original.

SAS 5 FRERES
30062023

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 5 FRERES**
et Date de clôture de l'exercice **30062023**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

39 312

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et reçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SAS 5 FRERES										70 RUE JACQUES BABINET										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		BAL N 8										31100 TOULOUSE											
SIRET		8	2	9	2	2	8	9	5	6	0	0	0	1	9	Durée de l'exercice en nombre de mois *				12			
																Durée de l'exercice précédent *				12			
																Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le					
																30062023		30062022					
ACTIF		Brut 1				Amortissements-Provisions 2				Net 3				Net 4									
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{		Fonds commercial*		010					012												
		{		Autres*		014					016												
	Immobilisations corporelles*					028	48 150				030	45 953											
	Immobilisations financières* (1)					040	39				042	39											
	Total I (5)					044	48 189				048	45 953											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				050					052												
		Marchandises *				060					062												
	Avances et acomptes versés sur commandes				064					066													
	Créances (2)	{		Clients et comptes rattachés *		068	67 237				070	11 212											
		{		Autres * (3)		072	90 121				074	90 121											
	Valeurs mobilières de placement				080					082													
	Disponibilités				084	23 545				086	23 545												
	Charges constatées d'avance *				092					094													
	Total II				096	180 902				098	11 212												
	Total général (I + II)				110	229 091				112	57 165												
PASSIF																Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *														120	4 000		4 000					
	Ecart de réévaluation														124								
	Réserve légale														126	400		400					
	Réserves réglementées*														130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)														132	96 777		96 777					
	Report à nouveau														134	(63 279)		(31 007)					
	Résultat de l'exercice														136	55 158		(32 272)					
	Subventions d'investissement														137								
	Provisions réglementées														140								
	Total I														142	93 057		37 899					
Provisions pour risques et charges														Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées														156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours														164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *														166	2 133		9 421					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 47 131)														172	76 736		71 668					
	Comptes courants d'associés														173								
	Autres dettes														175								
	Produits constatés d'avance														174								
	Total III														176	78 869		81 089					
Total général (I + II + III)																180	171 926		118 988				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an				193	39				(4)	Dont dettes à plus d'un an				195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an				197					(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182	1 164						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs				199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184							

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS 5 FRERES**Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice clos le
30062023Exercice N-1 clos le
30062022

				1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires {	215 217	214			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218	456 609	257 004	
	Production immobilisée *			222			
	Subventions d'exploitation reçues			224			
	Autres produits			226			
				230	5 321	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	461 930	257 004	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	1 169	59 304	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	308 862	136 977	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 361	244	3 311	4 142	
	Rémunérations du personnel *			250	60 080	58 536	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	20 907	26 681	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de com- -merce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	2 491	3 676	
	Dotations aux provisions			256	9 006		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260		262	214	1 002	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	406 039	290 319	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	55 891	(33 315)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290		1 876	
	Charges financières (V)			294	418	1	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348		300	315	832	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	55 158	(32 272)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	55 158	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	315		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986					
DÉDUCTIONS	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138					
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992					
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993					
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181					
	Crédance due au report en arrière du déficit	346					
	Dont divers* { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	643 648					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1			352	55 473	354	
	Déficit col. 2			356			
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			360			
	Déficits antérieurs reportables : * 61.882 dont imputés sur le résultat :			370		55 473	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 5 FRERES**

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	42 149	442	1 164	444		446	43 313				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	6 567	472		474	1 730	476	4 837				
Immobilisations financières		480	39	482		484		486	39				
TOTAL		490	48 755	492	1 164	494	1 730	496	48 189				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	41 388	532	728	534		536	42 116		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	3 804	562	1 763	564	1 730	566	3 837		
TOTAL		570	45 192	572	2 491	574	1 730	576	45 953		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	TELEPHONE REBU									
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
						⑥	⑦	⑧		
1	1 730	1 730								
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	1 730	580	1 730	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL						596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 5 FRERES**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	7 522	652	9 006	654	5 316	656	11 212
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	7 522	682	9 006	684	5 316	686	11 212

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	61 882
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés	983	55 473
Déficits reportables	984	6 408
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	6 408

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 066
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS 5 FRERES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072022		et clos le : 30062023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	456 609	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	456 609	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	5	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	5	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	243 093	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	60 896	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	214	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	304 204	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	152 411
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	152 411
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	456 609	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET 8 2 9 2 2 8 9 5 6 0 0 0 1 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 5 FRERES

ADRESSE (voie) 70 RUE JACQUES BABINET BAL N 8

CODE POSTAL 31100 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	400

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille DURAN Prénom(s) LOKMAN
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 400
Naissance : Date 09061982 N° département 99 Commune AKDAGMADENI Pays TURQUIE
Adresse : N° 2 Voie RUE DU LOT APT D18 CAGE D2
Code postal 31100 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **171 926** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **461 930** euros et un total **charges** de **406 772** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **55 158** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	42 149		1 164			43 313
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	6 567				1 730	4 837
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 716		1 164		1 730	48 150
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	39					39
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39					39
TOTAL		48 755		1 164		1 730	48 189

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	41 388	728		42 116
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 804	1 763	1 730	3 837
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 192	2 491	1 730	45 953
TOTAL		45 192	2 491	1 730	45 953

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	7 522	9 006	5 316	11 212
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 522	9 006	5 316	11 212
TOTAL GENERAL		7 522	9 006	5 316	11 212

Dont dotations
et reprises

{
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

9 006

5 316

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/06/2023

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	39	39	
	Clients douteux ou litigieux	14 424	14 424	
	Autres créances clients	52 812	52 812	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 300	1 300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	64 315	64 315	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	24 505	24 505	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	157 396	157 396	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/06/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 133	2 133	
	Personnel et comptes rattachés	6 024	6 024	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 580	23 580	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 131	47 131	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	78 869	78 869	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Total des Charges à payer		12 939
Dettes fiscales et sociales		12 939
<i>SOLDE TAXE APPRENTISSAGE 13%</i>	73	
<i>ORGANISMES SOCIAUX PROVISIONS</i>	12 866	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

400,00

10,0000

4 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

400,00

10,0000

4 000,00